

POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE

PROCÉDURES PRÉFECTORALES ACTIVÉES

Communiqué envoyé le mercredi 12 août 2026

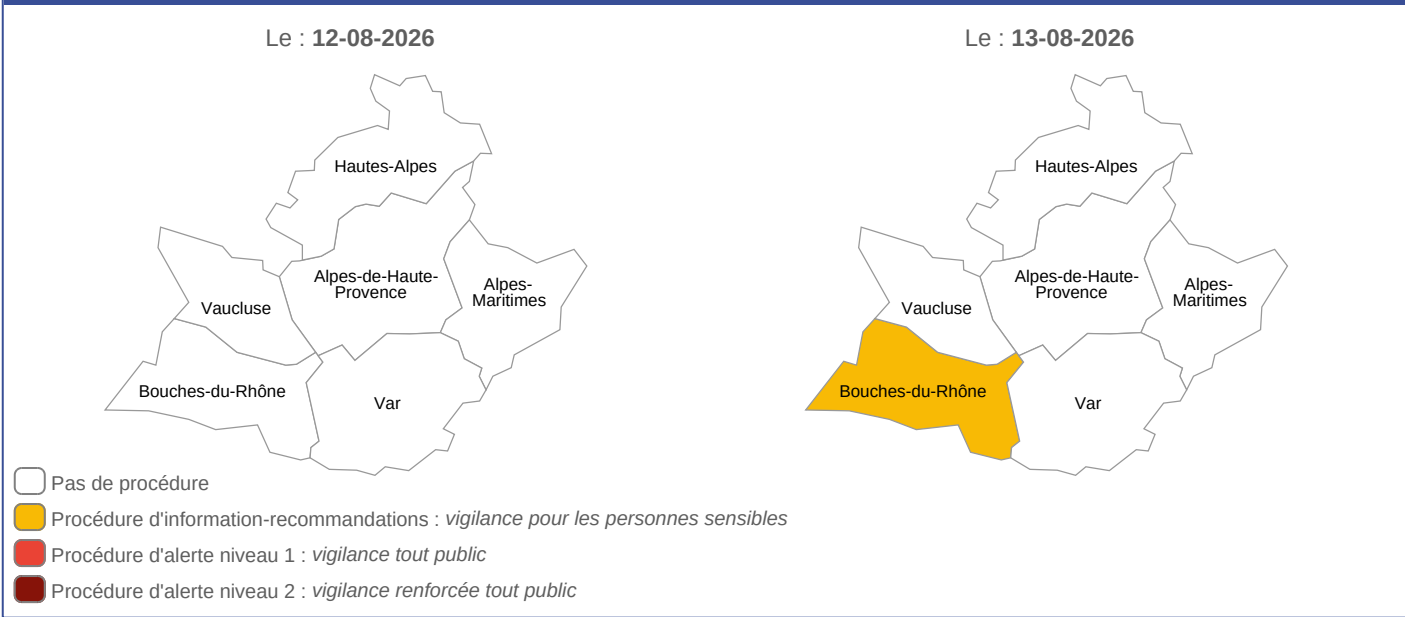
Description de l'épisode de pollution et évolution prévue

Mercredi 12 août, les conditions météorologiques sont peu dispersives et favorables à la photochimie. Un régime de brises se met en place au fil de la journée. Les vents sont faibles à modérés de secteur Sud-Sud-Ouest, les températures sont élevées surtout dans l'arrière-pays (>35°C), le rayonnement UV est élevé surtout à l'Ouest de la région. Les concentrations d'ozone augmentent notamment autour de l'étang de Berre. La qualité de l'air est dégradée à mauvaise sur l'ensemble de la région.

Jeudi 13 août, les conditions météorologiques peu dispersives et favorables à la photochimie se maintiennent, surtout sur l'Ouest de la région. Le seuil d'information recommandation devrait être dépassé dans les Bouches-du-Rhône. La qualité de l'air devrait être dégradée à mauvaise sur l'ensemble de la région.

L'épisode est de type : Estival

Procédures activées et degré de vigilance associé par département



12-08-2026					13-08-2026			
Polluants et seuils dépassés en µg/m³				Départements	Polluants et seuils dépassés en µg/m³			
O ₃	PM10	NO ₂	SO ₂		O ₃	PM10	NO ₂	SO ₂
				Alpes-de-Haute-Provence (04)				
				Hautes-Alpes (05)				
				Alpes-Maritimes (06)				
				Bouches-du-Rhône (13)	180			
				Var (83)				
				Vaucluse (84)				

Ozone (O₃), particules fines (PM10), dioxyde d'azote (NO₂), dioxyde de soufre (SO₂)
* Persistance du dépassement du seuil

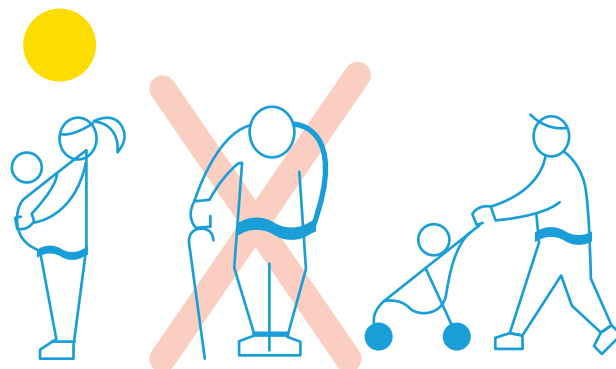
RECOMMANDATIONS SANITAIRES LORS D'UN ÉPISODE DE POLLUTION À L'OZONE

NIVEAU INFORMATION-RECOMMANDATIONS

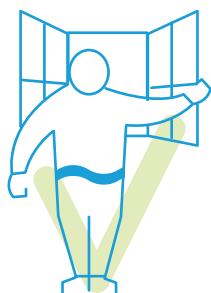
Les **PERSONNES VULNÉRABLES*** et **SENSIBLES**** sont concernées par ces recommandations sanitaires.



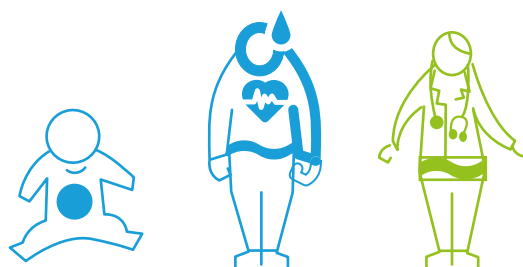
Évitez la pratique en plein air d'activités physiques ou sportives intenses (qui obligent à respirer par la bouche). Celles peu intenses en intérieur peuvent être maintenues.



Évitez les sorties quand l'ensoleillement est maximal. Si vous suivez un traitement médical, prenez conseil auprès de votre médecin.



Continuez d'aérer les locaux au moins 10 minutes par jour, hiver comme été.



Si vous ressentez une gêne respiratoire ou cardiaque, prenez conseil auprès d'un professionnel de santé.

Les effets nocifs de la pollution de l'air s'accumulent jour après jour, pas seulement lors des pics

* Personnes vulnérables : femmes enceintes, nourrissons et enfants de moins de 5 ans, personnes de plus de 65 ans, sujets asthmatiques, souffrant de pathologies cardiovasculaires, insuffisants cardiaques ou respiratoires

** Personnes sensibles : personnes se reconnaissant comme sensibles lors des pics de pollution et/ou dont les symptômes apparaissent ou sont amplifiés lors des pics ; par exemple : personnes diabétiques, immunodéprimées, souffrant d'affections neurologiques ou à risque cardiaque, respiratoire, infectieux

Si vous avez des questions complémentaires, consultez le guide du ministère de la santé « Questions réponses Air extérieur et santé ».

RECOMMANDATIONS COMPORTEMENTALES LORS D'UN ÉPISODE DE POLLUTION

Pour vos déplacements



Limitez les déplacements
et différez ceux pouvant
l'être



Privilégiez
les transports
en commun



Privilégiez
le covoiturage



Utilisez des modes de
déplacements non
polluants



Respectez l'interdiction de
brûlage à l'air libre



Maîtrisez la température
dans les bâtiments
(sans climatisation excessive)



Reportez les travaux
d'entretien ou nettoyage
nécessitant l'utilisation des
produits nocifs (colles,
peintures, solvants...)



Reportez les épandages agricoles
de fertilisants et les travaux du sol

**des gestes
à adopter
toute
l'année !**